



## FORMATION

### Délimitation et identification des milieux humides et positionnement de la ligne des hautes eaux (LHE)

---

L'identification et la délimitation des milieux humides et de la ligne des hautes eaux (LHE) sont devenues, au fil des ans, des tâches incontournables dans le processus de prise de décision et de gestion environnementale.

Cette formation vise à familiariser les participants avec les différents types de milieux humides présents au Québec. La formation se divise en deux volets, théorie et pratique. La théorie vise à amener les participants à se familiariser avec le vocabulaire associé aux milieux humides et hydriques et à connaître les principaux critères utilisés pour les inventaires. Pour le volet pratique, les caractéristiques physiques, hydrologiques et biologiques des différents types de milieux humides seront démontrées directement sur le terrain. Les particularités régionales des milieux humides sont prises en compte dans le choix des sites visités. La délimitation des milieux humides et de la LHE sera discutée, démontrée et pratiquée via la **méthode reconnue** pour les milieux humides (Bazoge et al., 2015) et via la **méthode botanique simplifiée** pour la LHE (MDDELCC, 2015). Le volet théorique n'est pas un préalable obligatoire pour participer à la formation pratique, bien qu'il soit recommandé.

### CLIENTÈLE CIBLE

Les intervenants qui veulent savoir identifier, délimiter et caractériser un milieu humide ou une LHE dans un **contexte légal ou réglementaire, mais** qui sont **débutants** en la matière, sont la principale clientèle cible. Également sont concernés par la formation, les intervenants qui travaillent avec les milieux humides et hydriques dans un contexte de **gestion, de sensibilisation ou de conservation**. À noter qu'en plus de l'offre de formation décrite dans ce document, le BEA peut élaborer une formation sur mesure pour répondre aux besoins plus spécifiques de votre organisation (axé sur le milieu agricole, forestier,

municipal, méthodes expertes, etc.). Cependant, des modalités différentes (coût, nombre de participants minimal...) pourraient s'appliquer.

## OBJECTIFS

1. Assurer un niveau de compétences suffisant chez les intervenants en ce qui a trait à :
  - a) Reconnaître la présence d'un milieu humide ou d'un milieu hydrique
  - b) Identifier le type de milieu humide
  - c) Délimiter le milieu humide et la LHE grâce aux *méthodes simplifiées*
  - d) Caractériser les milieux humides et hydriques
2. Uniformiser les techniques d'identification et de délimitation des milieux humides/LHE selon la démarche proposée par le MELCC.
3. Accroître les connaissances nécessaires à l'identification et à la délimitation des milieux humides/LHE pour les débutants ou les gens nouvellement diplômés qui œuvrent dans le domaine.
4. Fournir des outils regroupés dans une trousse.
5. Offrir une attestation aux participants ayant assisté à la formation.

## PRÉALABLES

La formation théorique vise à fournir les bases en lien avec les milieux humide set hydriques et aucun prérequis n'est requis.

Des connaissances **minimales** en botanique et en pédologie sont **nécessaires** pour la réalisation des *méthodes simplifiées* sur le terrain pour la formation pratique.

Il s'agit d'une formation pratique sur le terrain. Par ailleurs, pour mieux mettre en contexte les enseignements prodigués durant les formations, il est pertinent que le participant soit au fait des lois et règlements qui régissent les milieux humides et hydriques au Québec (*Loi sur la qualité de l'environnement, Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables, Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune, Règlement sur les habitats fauniques, Loi sur les pêches...*). Consultez le site [www.milieuhumides.com](http://www.milieuhumides.com) pour plus d'informations sur la réglementation entourant les milieux humides et hydriques.

## DÉROULEMENT

**Théorie** : Le volet théorique de la formation sera offert par vidéoconférence, dans la semaine du 10 au 14 mai 2021. La durée est d'environ 2h00 et vise à offrir des informations sur les notions de base associées aux milieux humides et hydriques avec un survol de la réglementation. L'enregistrement sera remis à ceux ou celles qui ne pourraient pas être présents le jour même.

**Pratique** : Chaque formation est donnée directement **sur le terrain** et est d'une durée d'environ **7 heures**, incluant les déplacements entre les sites et le temps de dîner. Chaque groupe de formation est composé d'un maximum de 8 participants et d'un formateur/formatrice. Différentes séances de formation sont prévues, dans différentes régions du Québec. Les groupes seront formés en fonction des régions, du niveau de compétences (débutant ou avancé) ou du type de milieux où vous intervenez (agricole, forestier, municipal, conservation/OSBL, ministère, etc.). Il est possible de créer des formations spécifiques aux milieux humides ou hydriques plutôt qu'une formation combinée. Après la formation d'un groupe, les participants seront contactés via un sondage pour trouver une date optimale pour tout le monde. **Les dates les plus hâtives pour tenir cette formation seront à partir du 22 juin pour permettre l'observation du plus nombre de critères, indicateurs et espèces possibles.**

Une trousse d'outils sera remise à chacun des participants lors de son inscription officielle. La trousse comprendra des documents de référence en version pdf touchant les milieux humides et hydriques et leur gestion au Québec, etc. **Il est fortement recommandé que les participants se procurent, préalablement à la formation pratique**, le Guide *Identification et délimitation des milieux humides du Québec méridional* (MDDELCC, 2015), en vente aux Publications du Québec, en format électronique. En effet, la majorité des notions touchant aux milieux humides qui seront abordées dans le cadre de la formation proviennent de ce document.

## RÈGLES COVID-19

La formation terrain tiendra en compte les mesures en vigueur par la Santé publique. À cet effet, il est possible que de plus petits groupes soient formés et qu'il y ait des exigences pour les participants. Celles-ci seront précisées lors de la confirmation des dates des formations. Les participants devront fournir leur propre matériel.

## CONTENU DE LA FORMATION PRATIQUE

1. Visite d'une grande variété de milieux humides et hydriques
2. Démonstration et application sur le terrain de la délimitation via les *méthodes simplifiées* et de la caractérisation des milieux humides tel que décrit dans Bazoge et al., 2015.
3. Identification de plantes associées aux milieux humides observées.
4. Démonstration sur le terrain des indicateurs physiques, hydrologiques et biophysiques utilisés pour identifier, délimiter et caractériser les milieux humides. Par exemple : relevé du sol avec une sonde pédologique ou pelle, recherche de marques laissées sur les arbres, présence de dépressions et d'une litière noirâtre, topographie, etc.
5. Démonstration des indicateurs utilisés pour le positionnement de la LHE.

## COÛT

Un tarif préférentiel est accordé aux étudiants, sur présentation d'une preuve d'inscription à un établissement post-secondaire pour la session d'hiver, d'été ou d'automne 2021.

Clientèle	Coût (avant taxes)
<b>THÉORIE EN LIGNE</b>	
Non étudiant	40\$
Étudiant	25\$
<b>PRATIQUE SUR LE TERRAIN</b>	
Non étudiant	240\$
Étudiant	175\$
<b>THÉORIE ET PRATIQUE</b>	
Non étudiant	255\$
Étudiant	185\$

## INSCRIPTION

1. Remplir ce formulaire d'inscription :  
<https://forms.gle/WmP2YbfvcvQDAajq9>
2. Dès qu'un nombre suffisant d'inscriptions sera colligé pour une séance de formation prévue, une confirmation d'inscription officielle sera envoyée à chaque participant. **C'est à ce moment uniquement qu'une facture vous sera envoyée par le BEA.** Le paiement se fera via Paypal. Dans un cas où un autre moyen de paiement est désiré, svp, précisez-le dans le formulaire d'inscription.
3. Une fois la séance de formation confirmée et les factures émises, des frais d'annulation seront facturés, en proportion équivalente à ceci :

Pénalité en cas d'annulation	Coût (% par rapport à l'inscription)
<b>7 à 14 jours avant la formation</b>	50%
<b>Moins de 7 jours avant la formation</b>	100%

Pour de l'information, communiquez avec l'équipe du Bureau d'écologie appliquée à l'adresse suivante : [bureau.ecologie.appliquee@gmail.com](mailto:bureau.ecologie.appliquee@gmail.com)